

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : RESINE R123 (Composant A)  
Utilisation : Spécial pour planche à voile ou décor aquarium sur polystyrène  
Fournisseur : SOLOPLAST-VOSSCHEMIE  
Z.I. Le Fontanil Tél. 04 76 75 42 38  
Rue du Pré Didier Fax 04 76 56 14 49  
38522 SAINT EGREVE Cedex

Renseignements en cas d'urgence (santé/sécurité):  
Centre Régional Anti-Poisons Lyon - Tél. 04.72.11.69.11

## 2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### Nature chimique du produit :

Description : Mélange de résines.

Composants contribuant aux dangers :

NOM	N° CAS	N°CE	%	Symbole	Phrase de Risques *
Résine époxyde BPF poids moléculaire moyen < 700	55492-52-9		50-<75 %	Xi	R36/38 R43
Bisphénol-A/ résine époxyde poids moléculaire moyen < 700	25068-38-6	500-033-5 (NLP)	10-<25 %	Xi, N	R36/38 R43 R51/53
Ether de glycidyle et d'alkyle en C13/C15	68081-84-5	268-358-2	10-<25 %	Xi, N	R36/38 R43 R51/53

\* Libellés des phrases de risques : voir point 16

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant  
Dangereux pour l'environnement

### Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la « Directive générale de classification pour les préparations de la CE » dans la dernière version valable.

Irritant pour les yeux et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Contient des composés époxydes. Suivre les consignes du fabricant.

## 4. PREMIERS SECOURS

Recommandation générale : Enlever immédiatement les vêtements souillés de produit.  
Sur la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.et bien rincer.  
Sur les yeux : Rincer les yeux sous l'eau courante, paupières écartées, pendant plusieurs minutes.  
En cas de douleurs persistantes, consulter un médecin.  
En cas d'inhalation : Faire respirer de l'air frais en abondance et consulter un médecin par mesure de précaution.  
En cas de perte de connaissance, coucher et transporter en position latérale stable.  
En cas de douleurs, consulter un médecin.  
En cas d'ingestion : En cas de douleurs persistantes, consulter un médecin.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

Moyens d'extinction appropriés : CO<sub>2</sub>, poudre sèche ou eau pulvérisée.  
Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers dus à la substance ou au produit lui-même, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :  
En cas d'échauffement ou d'incendie, possible formation de gaz toxiques.  
Monoxyde de carbone (CO)

Mesures particulières de protection : Pas de mesures particulières nécessaires.

---

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

### Précautions individuelles :

Pas nécessaire.

### Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les fosses et les caves.

### Méthodes de nettoyage / récupération :

Ramasser avec un matériau absorbant (sable, terre de diatomées, liant d'acide, absorbant universel, sciure)

Respecter le point 8.

Eliminer en suivant les consignes indiquées au point 13.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

---

### Manipulation :

Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.

### Incendie et explosion :

Pas de mesures particulières nécessaires.

### Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Pas d'exigences particulières.

Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les récipients bien fermés.

---

## 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

---

### Composants présentant des valeurs seuils à surveiller par poste de travail

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs seuils à surveiller par poste de travail.

CAS N°	Désignation	N° CE	Type	Valeur	Unité
Néant					

### Equipements de protection individuelle :

#### Voies respiratoires :

Pas nécessaire.

#### Protection des mains :

Gants de protection.

- Matériau des gants :

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

- Temps de pénétration du matériau des gants :

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter

#### Protection des yeux :

Lunettes de protection.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène :

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et la peau.

---

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

### Etat physique :

Aspect : liquide      Couleur : jaune clair      Odeur : presque inodore

### Informations relatives à la sécurité :

Température d'ébullition : > 200°C  
Point d'éclair : > 100°C  
Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.  
Densité à 20°C : env. 1.1 g/cm<sup>3</sup>  
Solubilité dans l'eau : insoluble.  
Viscosité dynamique à 25 °C : 1300 mPas

---

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

---

### Décomposition thermique/ conditions à éviter :

Ne pas surchauffer afin d'éviter la décomposition thermique.

### Réactivité dangereuse :

Réaction avec les amines  
Réactions avec les catalyseurs.

### Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu si les conditions de stockage et de manipulation sont respectées.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

### Toxicité aiguë :

### Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

25068-38-6 Bisphénol-A résine époxyde (poids moléculaire moyen < 700)  
Oral LD50 > 5000 mg/kg (rat)

68081-84-5 Ether de glycidyle et d'alkyle en C13/C15  
Oral LD50 > 5000 mg/kg (rat)

### Effet d'irritation primaire :

Irritation dans les yeux : Effet d'irritation  
Irritation sur la peau : Irritant sur la peau et les muqueuses.  
Sensibilisation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :  
Irritant

---

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

---

### Indications générales :

Classe de pollution des eaux 2 ( ) : polluant  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les égouts ou cours d'eau.  
Danger pour l'eau potable dès fuite de petites quantités dans le sous-sol.

---

### 13. INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

---

**Elimination du produit :**

Recommandation : Eliminer dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Code de déchets / Désignation du déchet (Liste/catalogue européen des déchets)

07 07 99 Déchets non spécifiés ailleurs.

Les codes de déchets sont des recommandations, il est tout à fait possible d'utiliser d'autres codes de déchets en raison de particularités régionales.

**Emballages non nettoyés :**

Recommandation : Elimination conformément aux prescriptions légales.

---

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

**Transport terrestre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux – route et train)  
(transfrontalier)**

N° ONU : 3082  
Désignation du produit : Liquide inflammable, non spécifié ailleurs, (Bisphénol-A/ épichlorhydrine résines époxyde poids moléculaire moyen < 700, Ether de glycidyle et d'alkyle en C13/C15)  
Etiquette de danger : 9  
Groupe d'emballage : III

**Transport fluvial**

ADN/ADNR : non communiqué

**Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux)**

N° ONU : 3082  
Désignation du produit : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (bisphenol A-(epichlorhydrin); epoxyresin (number average molecular weight < 700), C13/C15-Alkylglycidether)  
Etiquette de danger : 9  
Groupe d'emballage : III  
N° EMS :  
Marine polluant : Non

**Transport aérien ICAO et IATA-DGR**

N° ONU : 3082  
Désignation du produit : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (bisphenol A-(epichlorhydrin); epoxyresin (number average molecular weight < 700), C13/C15-Alkylglycidether)  
Etiquette de danger : 9  
Groupe d'emballage : III

---

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

---

**Marquage :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la Réglementation sur les produits dangereux.

**Symboles de danger :**

Xi irritant  
N Dangereux pour l'environnement

**Etiquetage :**

Produit contribuant au danger :  
BPF-résine époxyde, poids moléculaire moyen : < 700  
Bisphénol A- résine époxyde, poids moléculaire moyen : < 700  
Ether de glycidyle et d'alkyle en C13/C15

---

**Phrases de risques (R) :**

- R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.  
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrases de sécurité (S) :**

- S2 : Conserver hors de la portée des enfants.  
S23 : Ne pas respirer les gaz/vapeurs.  
S24 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
S37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage  
S57 : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

**Marquage particuliers de certaines préparations :**

" Contient des composés époxydes. Suivre les consignes du fabricant."

**Réglementation nationale :**

Respecter la législation relative aux restrictions d'emploi, par exemple, les lois de protection des mineurs et de protection maternelle.

Classe de contamination de l'eau (WGK) 2 ( ) : polluant.

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**

---

**Phrases de risques importantes :**

- R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.  
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Cette fiche complète la notice technique mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention de l'utilisateur est, en outre, attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu.

C'est sous la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de sécurité de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci soit lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit. Si par la suite le récipiendaire utilise un produit Soloplast-Vosschemie dans une de ses formulations, il est de sa responsabilité de transférer toutes les données pertinentes vers leurs propres fiches de sécurité, et ce, en accord avec la Directive 88/379/CEE.

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra, sous sa seule responsabilité, les précautions liées à l'usage qu'il fait du produit. Les rubriques incomplètes résultent du fait que les données ne sont pas connues ou qu'aucune expérience n'a été réalisée, ce qui n'implique pas l'absence d'un danger éventuel.